

PROCES VERBAL DE LA 76ème ASSEMBLEE GENERALE DE L'AREF

DU 26 JUIN 2019 A GRANGENEUVE (39)

Présidence : M. Jean-François COMMENT

Présents pour le comité : M. Robert STURNY, Mme Jocelyne MORET, M. Robert HEIMO, M. Edouard MÜLLER, M. Roland SCHMUTZ, M. Marcel WIDER et Mme Janine BERARD.

Assemblée générale : selon l'ordre du jour.

Invités : M. Jean-Marc GROPPPO, Directeur de PRO SENECTUTE ;

M. Jacques MOREL, Président de la Fédération fribourgeoise des retraités (FFR) ;

M. Gilles ANDRE, Directeur de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg (CPPEF) ;

M. Claude SCHAFER, ancien Administrateur de la CPPEF.

L'accueil des participant-e-s se fait de 09h30 à 10h00 par le comité. J. MORET et R. HEIMO encaissent le prix des repas (CHF 40.00 y compris vin, eau minérale et café). Le CD de la course 2018, réalisé par Michel ANSERMOT, est diffusé en boucle dans la salle pendant l'accueil.

ASSEMBLEE GENERALE SELON OJ

OUVERTURE DE L'AG A 10H00 (AVEC BEAMER, MICRO, POWERPOINT)

Salutations

Le président ouvre la 76ème AG et souhaite la bienvenue aux invités ainsi qu'à tous les participants en ces termes :

Au nom du comité, j'ai le privilège d'ouvrir notre 76ème AG en ce lieu qui nous reçoit traditionnellement, ici, à l'Institut de Grangeneuve, qui allie efficacement la tradition et le modernisme, centre incontournable dans la production agricole ainsi que dans la formation

de l'agroalimentaire, de la santé, du social et de l'intendance, mais aussi dans la gastronomie puisque nous y mangerons, suite de notre AG.

Que le directeur de Grangeneuve, M. Pascal TOFFEL, en soit remercié. Nous exprimons également notre gratitude au CE qui, par la Chancelière Mme Danielle GAGNAUX-MOREL, nous offre le vin d'honneur à l'issue de l'AG. Un grand merci à Mmes Sylvie REYES REPOND, responsable de l'accueil et Valentina MUSSO, stagiaire accueil.

M. WIDER offre une boîte de chocolat à Mme REYES REPOND qui remercie le comité avant de prendre congé.

Le président poursuit :

*Nous sommes très heureux et honorés de recevoir M. Beat VONLANTHEN, Conseiller aux Etats, qui nous entretiendra, en fin d'assemblée du thème **Un monde en crise ? Des réponses suisses aux défis d'aujourd'hui et de demain. Welt im Krisenmodus ? Antworten der Schweiz auf die heutigen und künftigen Herausforderungen.***

M. VONLANTHEN arrivera après la pause.

La présence de M. Jean-Marc GROPPPO, Directeur de PRO SENECTUTE, qui se soucie de l'avenir des séniors, donc de notre avenir, nous maintient en état de combat.

C'est aussi un bonheur d'accueillir M. Jacques MOREL, Président de la Fédération fribourgeoise des retraités (FFR), à laquelle nous sommes affiliés comme groupement associé.

Notre cordial salut s'adresse à M. Gilles ANDRE, nouveau Directeur de la Caisse de prévoyance (CPPEF), depuis le 1^{er} janvier de cette année. Nous vous saurions gré, cher M. ANDRE, d'exprimer nos salutations à M. Georges GODEL, Conseiller d'État, Directeur des Finances.

Je suis ravi d'observer une figure bien connue, celle de M. Claude SCHAFER, ancien Administrateur de ladite caisse.

Enfin, je vous salue toutes et tous, chers membres de l'AREF, qui êtes venus en grand nombre ce jour. Mesdames et Messieurs, par votre présence, vous prouvez votre attachement à l'AREF. Je vous souhaite une bonne assemblée.

Le Président cède la parole à Robert STURNY qui souhaite la bienvenue à l'assemblée en allemand.

Liste des présences

Une liste des présences est mise en circulation (elle révèle 95 membres et invités compris).

Personnes excusées

Un certain nombre de personnes se sont excusées pour des motifs louables.

Désignation de 2 scrutateurs

Sont désignés : MM. Michel ALLEMANN et Beat ZBINDEN,

Le Président propose que les ayants droit s'expriment à main levée et non à bulletin secret (art. 10 des statuts).

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Convocation dans les délais

L'AG des membres de l'AREF a été convoquée lors de l'envoi du News "Le Retraité n° 79" et par l'intermédiaire de notre site Internet, dans le respect du délai prévu à l'art. 9 des statuts avec, dans la convocation, la liste des objets à traiter.

Etant donné qu'il n'y a aucune remarque, l'assemblée est valablement constituée et peut commencer selon les tractanda prévus.

1. PROCES-VERBAL DE L'AG DU 20 JUIN 2018 A GRANGENEUVE

Pour rappel, le PV n'est pas lu en assemblée mais il est à disposition auprès de la secrétaire. Le PV est accepté sans remarque et avec remerciements à son auteure Janine BERARD.

2. RAPPORT D'ACTIVITE DU PRESIDENT

2.1 *Le comité*

Durant l'année écoulée, le comité de l'AREF s'est réuni en séances formelles :

- *le 29 août 2018 pour confirmer le programme prévu*
- *le 24 octobre 2018 pour la mise sous pli du News « Le Retraité n° 78 » et affiner le programme 2019*
- *le 6 février 2019 pour détailler les sorties prévues et visiter le « Galetas des pompiers » en Basse-Ville de Fribourg*
- *le 21 février 2019 pour la séance traditionnelle avec l'Administrateur de la CPPEF et notre séance du comité*
- *le 10 avril 2019 pour la mise sous pli du News "Le Retraité n° 79".*

En plus du traitement des affaires courantes précitées, il y a eu, comme chaque année, de nombreuses séances informelles indispensables à la bonne marche de l'Association, soit pour une gestion efficace du secrétariat, des finances, des traductions, des manifestations, du sponsoring, de la publication semestrielle du News "Le Retraité », de la restructuration du

site Internet et de la participation aux cours de préparation à la retraite. En particulier, au 31.12.2018, Louis AUDERGON a quitté sa charge de caissier et au 01.01.2019, Jocelyne MORET est entrée dans sa fonction de nouvelle caissière.

J'exprime ma gratitude aux membres du comité qui font vivre actuellement, et plus, qui induisent le développement de l'AREF ! Merci à Robert STURNY (vice-président, responsable des contacts alémaniques), à Louis AUDERGON (ancien responsable des finances) à Janine BERARD (secrétaire de notre Association), à Robert HEIMO (délégué au comité de la Caisse de pension), à Jocelyne MORET (nouvelle responsable des finances), à Edouard MÜLLER (traductions-interprétations), à Roland SCHMUTZ (site Internet et relations extérieures) et à Marcel WIDER (activités annuelles). (Applaudissements de l'assemblée).

Au nom de vous tous, je remercie très sincèrement nos sponsors, spécialement PRO SENECTUTE par son directeur Jean-Marc GROPPPO qui, comme déjà dit, nous honore de sa présence. (Applaudissements de l'assemblée).

2.2 LA FFR

La Fédération fribourgeoise des retraités, organe suprême au niveau cantonal, et dont l'AREF fait partie, se réunit, en principe, chaque mois et demi. Elle a tenu son AD le 12 juin dernier à Givisiez, et nous y étions bien représentés. Le président Jacques MOREL nous en parlera succinctement, lui qui gère avec maestria cette Association de plus de 7'000 membres. (Applaudissements de l'assemblée).

2.3 Activités 2018

Ces activités ont été relatées dans les n° 78 et 79 du News "Le Retraité". J'en profite pour exprimer la gratitude de l'AREF aux deux brillants photographes que sont Michel ANSERMOT, qui a immortalisé des instants de la promenade annuelle dans l'Oberland bernois, dont le CD a tourné en boucle avant l'AG, et Serge VONLANTHEN (absent ce jour) qui a reporté l'ambiance lors du pique-nique de Neyruz.

2.4 Conclusion sous forme de réflexions

Malgré l'âge, ayons confiance ! Car, en 1625, Francis BACON (1561-1626), célèbre philosophe anglais, l'avait déjà proclamé : « On peut être vieux à trente ans et jeune à quatre-vingts ». Et Jean-Paul Belmondo (1933) acteur français très connu, vit toujours ce qu'il a constaté : « Prendre des années n'est pas très grave, car chaque âge a ses plaisirs et ses bonheurs ».

Mais, tout de même, je suis adepte de Michel Audiard, cinéaste français (1920-1985), quand il dit : « Je me suis rendu compte que j'avais pris de l'âge le jour où j'ai constaté que je passais plus de temps à bavarder avec les pharmaciens qu'avec les patrons de bistrots ».

Je termine là mon rapport, chers amies et amis de l'AREF, et je vous remercie de votre attention. (Applaudissements de l'assemblée).

Robert STURNY prend la parole et soumet le rapport présidentiel à la discussion. (Acceptation générale par acclamations).

3. ADMISSIONS - DEMISSIONS - DECES

3.1 Admissions

Durant l'année écoulée, nous avons enregistré 61 (56, 74, 52) nouveaux membres, chiffre de ce jour. Nous les accueillons chaleureusement.

3.2 Démissions

En revanche, 22 (47, 38, 44) démissions nous sont parvenues, justifiées essentiellement pour raison d'âge.

3.3 Décès

14 (11, 19, 15) membres, à notre connaissance, nous ont quittés pour un monde meilleur, dont notre ami, ancien membre du comité et membre d'honneur, Paul COLLAUD, décédé récemment, à qui nous pensons particulièrement. La secrétaire les cite dans le recueillement. En leur mémoire et en l'honneur des personnes décédées qui nous sont proches, l'assemblée est priée de se recueillir quelques instants.

3.4 Etat des membres au 26 juin 2019

Ce jour de l'AG, nous sommes donc 841 (815, 799, 806) adhérentes et adhérents à l'AREF. Cela représente une belle brochette de personnalités et c'est un fait réjouissant pour le comité.

4. COMPTES 2018 ET RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES

Pour ce faire, la parole est donnée à notre nouvelle caissière Jocelyne MORET, qui présente les comptes à l'assemblée.

Les vérificateurs des comptes, soit Claude-Annette CHAPPUIS (1ère vérificatrice) et Albert PERRITAZ (2ème vérificateur) ont contrôlé les comptes.

Claude-Annette CHAPPUIS donne une lecture détaillée desdits comptes.

Approbation : La discussion est ouverte concernant les comptes et le bilan, qui ne suscitent aucun commentaire. Ils sont acceptés à l'unanimité.

Les vérificateurs exercent une activité de contrôle indispensable et sont vivement remerciés.

5. COTISATION ANNUELLE 2019

La cotisation actuelle est de CHF 20.00 par membre. Vu la santé actuelle des comptes, le comité propose de maintenir la cotisation à CHF 20.00 pour 2019.

Approbation : La discussion est ouverte concernant la cotisation de CHF 20.00, qui ne suscite aucun commentaire. La cotisation 2019 est donc maintenue à CHF 20.00.

6. BUDGET 2019

A la suite de la discussion du point précédent, Jocelyne MORET présente le budget 2019.

Approbation : le budget 2019 est accepté à l'unanimité par l'assemblée. Jocelyne MORET est remerciée pour la présentation des comptes et du budget.

7. ELECTION DU COMITE ET DU PRESIDENT

Au sujet du comité, nous arrivons au terme d'une législature de 3 ans. Il s'agit donc d'élire le président et les membres du comité.

7.1 Election du président

Robert STURNY prend la parole pour présenter Jean-François COMMENT (qui est d'accord de rempiler pour les 3 prochaines années). Aux éloges faites par Robert STURNY à l'égard du président, les applaudissements de l'assemblée crépitent.

7.2 Election des membres du comité actuel

Après 8 ans passés au comité, Janine BERARD, secrétaire générale de l'AREF, a décidé de passer la main. Le comité regrette son départ.

Ainsi donc, le président informe l'assemblée que les autres membres du comité actuel, soit Robert STURNY, Jocelyne MORET, Robert HEIMO, Edouard MÜLLER, Roland SCHMUTZ et Marcel WIDER sont d'accord de rester au comité pour 3 ans, en principe. (Applaudissements de l'assemblée).

7.3 Election d'un nouveau membre au comité

Grâce à Jocelyne MORET, votre comité a eu contact avec **Myriam PROGIN**, ancienne administratrice de l'Ecole de culture générale (ECGF) de Fribourg. Elle connaît parfaitement les questions de secrétariat, les techniques informatiques actuelles ; elle a le sens des relations humaines et elle a pris sa retraite anticipée ce printemps. Myriam PROGIN a les qualités requises pour cette lourde charge et, de plus, elle est du Vully ! Elle est d'accord d'être soumise au verdict de l'assemblée...

Le président demande s'il y a une proposition dans la salle, ce qui n'est pas le cas.

L'assemblée est d'accord d'élire Myriam PROGIN au comité de l'AREF pour une période de 3 ans. (Applaudissements de l'assemblée).

Myriam PROGIN remercie l'assemblée pour sa confiance.

8. ELECTION : VERIFICATEUR - VERIFICATRICE DES COMPTES

Claude-Annette CHAPPUIS, 1ère vérificatrice, arrive à la fin de son mandat ; elle est remerciée pour avoir rendu service à l'AREF. Robert HEIMO lui remet une bouteille de vin.

Selon l'art. 15 des statuts, conformément au tournus, Albert PERRITAZ (2ème vérificateur) devient 1^{er} vérificateur et Christian BRÜGGER (suppléant) passe 2ème vérificateur.

Le vérificateur suppléant proposé par le comité est Mario RAPPO, ancien sergent de gendarmerie, Alterswil, excusé ce jour.

Approbation : Mario RAPPO est nommé suppléant à l'unanimité.

9. ACTIVITES DE L'ANNEE 2019

Vous avez pris connaissance des activités 2019 en recevant "Le Retraité n° 79". Participez nombreux, faites venir vos amis de l'AREF à ces rendez-vous conviviaux, qui contribuent à maintenir les contacts et l'amitié entre nous.

A l'aide d'un diaporama Powerpoint, les rendez-vous sont affichés, avec la page 26 du Retraité n° 79.

page 26 : le Président cède la parole à Marcel WIDER qui donne des détails (en français puis en allemand) relatifs au pique-nique du 7 août, à la promenade à Clairvaux-les-Lacs/F du 11 septembre et au repas de Noël du 3 décembre.

10. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES (art. 9 des statuts)

Aucune proposition n'a été faite dans le délai légal de 10 jours avant l'AG.

A la question à l'assemblée de savoir s'il y a des remarques, il n'y a aucun commentaire.

Le président exprime sa reconnaissance à Janine BERARD ! Membre d'honneur.

Chère Janine, ainsi donc, après 8 ans d'une activité très efficace, tu as décidé de céder ta place de secrétaire de l'AREF. Tu es entrée au comité le 1^{er} juillet 2011 à l'AG d'Estavayer-le-Lac, sous la présidence de Jean-Pierre VILLEROT. Dès ton entrée en fonction, tu as assumé ta charge avec grande compétence. Ton sens de l'organisation, ta grande disponibilité, la clarté de tes actions et la précision de tes textes ont créé une confiance réciproque avec celles et ceux que tu as côtoyés au sein du comité. Merci Janine. Ton départ crée un vide. Nous garderons de toi un goût d'une grande finesse comparable à la petite Arvine, ambassadrice du Valais dont tu es issue.

Mesdames et Messieurs, parce que Janine BERARD a mis ses qualités et son énergie au service de l'AREF avec une réelle efficacité, en accord avec l'art. 10 des statuts, je vous propose de la nommer membre d'honneur par acclamations . (Applaudissements de l'assemblée).

Un panier garni ainsi qu'une enveloppe sont remis à Janine par Robert STURNY.

11. DIVERS

La question est posée à l'assemblée de savoir s'il y a des remarques à faire.

Jean-Pierre VILLEROT, ancien président de l'AREF, demande ce qu'il en est du loto. Le président explique que vu les coûts actuels pour l'organisation et le peu de bénéfice retiré (si pas une perte pour l'AREF), il a été décidé qu'il n'y aurait plus de loto. Le président propose toutefois de prévoir, pour compenser, une activité culturelle.

Roland SCHMUTZ présente, par une courte description, le site Internet de l'AREF qu'il a mis sur pied.

Ensuite, tour à tour, les invités s'expriment :

Jean-Marc GROPPPO, directeur de PRO SENECTUTE, adresse quelques mots à l'assemblée. Une bouteille de vin lui est remise par Roland SCHMUTZ.

Jacques MOREL, président de la FFR, fait de même. Jocelyne MORET lui remet une bouteille.

Gilles ANDRE, nouveau directeur de la CPPEF (considéré par l'AREF comme l'un des personnages les plus indispensables), se présente et donne quelques informations concernant la Caisse. Robert HEIMO lui remet une bouteille de vin.

A 11h15, le président déclare l'AG 2019 formellement terminée et remet le micro à **Beat VONLANTHEN** qui vient d'arriver.

12. CONFERENCE :

Un monde en crise ? Des réponses suisses aux défis d'aujourd'hui et de demain. Welt im Krisenmodus ? Antworten der Schweiz auf die heutigen und künftigen Herausforderungen.

Le président déclare :

Vous avez le privilège, chères et chers amis de l'AREF, d'avoir devant vous, en chair et en os, Beat VONLANTHEN (08.04.1957), Conseiller aux Etats, digne représentant du canton de Fribourg à Berne. Cette éminente personnalité politique suisse a un parcours tout à fait exceptionnel : avocat, docteur en droit de l'Université de Fribourg. En 1986, il entre à l'Administration fédérale, au Département de Justice et Police. En 1988, il passe au Département fédéral de l'Economie, où il exerce de hautes charges. Inscrit au PDC, de 1995 à 2004, il est député au GC. De 2004 à 2016, il exerce la haute charge de Conseiller d'État. Depuis 2015, il est Conseiller aux Etats. Vous le remarquez, comme homme politique, il porte loin l'aura de notre canton de Fribourg. Actuellement, il est président ou membre de nombreuses entreprises (p. ex. Groupe E), d'associations (p. ex. Ouestrail, groupement suisse pour les pompes à chaleur), d'institutions de formation (p. ex. la HEG de Fribourg), d'organisations d'utilité publique (p. ex. Solidarité Tiers-Monde, Diabète suisse). Quel palmarès ! Mais en fait, savez-vous pourquoi je suis un fan de Beat VONLANTHEN ? Il est le président de Chocosuisse et président de Biscosuisse, les deux associations faîtières nationales de la fabrication de douceurs... et j'adore le chocolat !

*Ainsi donc, Monsieur le Conseiller aux Etats, vous nous parlerez du thème **Un monde en crise ? Des réponses suisses aux défis d'aujourd'hui et de demain. Welt im Krisenmodus ? (Antworten der Schweiz auf die heutigen und künftigen Herausforderungen.***

Je vous cède la parole.

Après 3/4 d'heure d'une brillante conférence, Janine BERARD, Robert STURNY et Edouard MÜLLER remettent à **Beat VONLANTHEN** un panier garni.

(Applaudissements de l'assemblée et photo avec tout le comité)

Une seule question est posée à **Beat VONLANTHEN** par un membre de l'assemblée afin de savoir ce que fait la Suisse pour éviter les produits toxiques.

A 12h05, Robert STURNY invite les membres présents à l'apéritif, servi dans le hall d'entrée au rez-de-chaussée, puis au repas prévu pour les inscrits.

Fin de la séance à 12h10.

La secrétaire : Janine Bérard, 01.07.2019